

**ASSEMBLÉE ANNUELLE**  
**Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage**  
**Compte-rendu - 28 juin 2015**

**1 Présences**

Nous avons 22 membres présents et 32 propriétaires sont membres en règle de l'APELS en date de l'assemblée annuelle. Nous avons donc quorum (20% des membres en règle).

**2 Adoption du compte-rendu de la dernière rencontre annuelle – juillet 2014**

L'adoption du compte-rendu du 6 juillet 2014 est proposée par Philippe Jetté et secondée par Micheline Van-Erum et Sylvain Grand'Maison.

**3 Adoption de l'ordre du jour de la rencontre**

Un item additionnel est proposé par Pierre Cossette : lavage des embarcations avant la mise à l'eau au lac. L'adoption de l'ordre du jour incluant l'addition est proposée par Nicole Trudel et secondée par Raymond Mayer.

**4 Mise à jour financière**

Pierre Turcotte fait une mise à jour de la situation financière. Voir le document : *Sommaire des revenus et dépenses pour l'exercice financier 2014-2015.*

Un commentaire est formulé relativement aux frais des timbres pour le renouvellement. Il est proposé de transmettre d'abord un courriel aux membres pour qu'ils paient par virement bancaire ou autre mode de paiement. La lettre avec l'enveloppe prépayée sera transmise par la suite uniquement. On remercie Philippe Jetté pour l'ouverture des sentiers l'hiver. Il mentionne qu'on l'aiderait beaucoup si nous coupions les branches basses à l'automne.

Une question est posée sur les cotisations que paie l'APELS. Pierre explique que l'on paie une cotisation pour le RAL (Regroupement des Associations de Lacs) et le CRE (Conseil Régional en Environnement).

Une question est posée sur le fait que l'APELS a un léger déficit (54,00\$). Denis Dubois propose une augmentation de 5,00\$ à la cotisation annuelle. Certains mentionnent que nous avons tout de même une réserve de 1 304\$. On passe au vote et la proposition est rejetée par 15 membres.

Une question est également posée sur les personnes qui participent au méchoui et qui ne sont pas membres ou qui sont des invités. Il est convenu que ces personnes doivent aussi contribuer. On s'assurera au prochain méchoui que tous ont contribué par leur cotisation annuelle ou par contribution au méchoui. Une idée a été soulevée pour un moitié-moitié. Micheline Van-Erum vérifiera s'il est légal d'effectuer un moitié-moitié. *(Selon une vérification subséquente à l'assemblée, il appert qu'un tirage moitié-moitié est contraire aux articles 206 et 207 du Code criminel. Seules les personnes morales à but non lucratif qui poursuivent des fins charitables ou non religieuses peuvent obtenir une licence de tirage à condition que les profits soient utilisés à ces fins.)*

**5 Analyses d'eau**

Le comité exécutif a été approché, comme à tous les cinq ans, par le Réseau de surveillance volontaire des lacs du Ministère du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec afin de participer à la collecte d'échantillons pour fin d'analyse. Trois variables sont analysées : Le phosphore total (PT), la chlorophylle a (chl a) et le carbone organique dissout en plus de la transparence de l'eau que nous effectuons depuis déjà plusieurs années. Les résultats d'analyse permettront d'évaluer l'état de vieillissement de notre lac. Des informations supplémentaires sur

ces analyses seront disponibles dans la prochaine édition du Huard. Il est proposé que l'on effectue ces tests pour cette année et que les tests bactériologiques usuels ne soient pas effectués cet été. Le comité exécutif de l'APELS reçoit l'appui des membres présents.

## **6 Entretien de la route**

Micheline Van-Erum a fait un rappel à la ville pour l'entretien de la route non asphaltée (égaliser la route et abat-poussière). La route a été égalisée, mais l'abat-poussière n'a pas encore été appliqué.

Une proposition est présentée par Nicole Trudel, secondée par Pierre Cossette pour que l'APELS contacte la municipalité afin de demander de remettre la route dans un état acceptable. Le Comité fera le suivi auprès de la ville.

## **7 Castors**

Sylvain Grand'Maison explique qu'il défait un barrage de castors près de la propriété de Pierre Genest tous les deux jours. Pierre explique ce que la ville de Montréal fait pour contrôler les castors (les castors sont castrés ce qui permet de maintenir un faible nombre de castors et de réduire la coupe d'arbres et arbustes). Pierre Cossette propose que l'on parle à la municipalité et Sylvain va continuer à contrôler le barrage qui est à la sortie du lac. Pierre Cossette et Pierre Turcotte communiqueront avec la municipalité afin d'obtenir des conseils et recommandations.

## **8 Coupe de bois**

Claudia Elie explique qu'elle a vérifié à nouveau l'état de la situation cette semaine. La coupe n'a pas eu lieu l'hiver dernier, mais elle pourrait avoir lieu l'hiver prochain. On explique les mesures d'atténuation transmises à l'APELS :

- Le bassin versant sera très peu affecté;
- Petites équipes et petits chantiers;
- Le transport est effectué le jour seulement du lundi au vendredi midi.

Le groupe Crête doit nous appeler environ un mois avant de faire la coupe.

## **9 Développement du CTEL et du Lac Castor**

Pierre Turcotte explique le développement projeté de 37 maisons au lac Castor qui implique un investissement de 360 000 \$ dans les infrastructures puis la vente de chalets. Ceux-ci seraient d'une valeur d'environ 250 000 \$ chacun. Il y a aussi un projet d'agrandissement du CTEL qui inclurait le lac Long. Le CTEL et la pisciculture sont gérés par la MRC. Il y a environ 10 000 visiteurs par année et on s'inquiète du fait que l'entrée pourrait être déplacée au lac Sauvage. Présentement, il y a seulement un accès au CTEL par le chemin des lacs. Nous avons aussi été informés que la MRC voudrait préparer un plan de développement. Pierre Turcotte a été invité à faire partie du comité de développement du CTEL via le RAL. Pour le moment, on parle plus du plan de développement du CTEL que du développement immobilier. Dans le tour de table de cette rencontre de la MRC, tout le monde a mentionné que ce qu'ils veulent c'est le développement récréotouristique plutôt que le développement immobilier. Jean Loisier, membre du RAL, et Pierre Turcotte ont mentionné que l'APELS et le RAL ne veulent pas de développement immobilier. La MRC et le maire de St-Faustin ont mentionné qu'il faudrait une consultation publique. La première phase du projet est la construction d'une maison témoin à la pisciculture et ce projet n'a toujours pas pris forme.

Les membres du comité exécutif font régulièrement le suivi des ordres du jour de la MRC et de la ville de même que la revue du journal local.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

**Considérant que** la MRC des Laurentides a invité le RAL à participer à un comité consultatif pour le développement du CTEL;

**Considérant que** les aspects environnemental, récréotouristique et forestier du CTEL sont discutés à ce comité;

**Considérant qu'un** document intitulé "Guide pour une villégiature environnementale et durable" disponible sur le site web de la MRC, fait état d'un projet de développement immobilier qui prévoit un investissement de 360,000\$ de fonds publics pour réaliser les infrastructures nécessaires en vue de la construction de 37 habitations sur le CTEL près du lac Castor;

**Considérant que** la présence de grands espaces naturels est un des atouts majeurs de la villégiature dans la région de St-Faustin-Lac-Carré;

**Il est proposé** par M. Maurice Cormier, secondé par Nicole Trudel

De faire connaître aux responsables de la MRC la position de l'APELS concernant le développement du CTEL, soit:

- que nous appuyons la démarche de la MRC qui consiste à élaborer un plan d'action à long terme pour le CTEL, visant la conservation et le développement de sa vocation éducative et récréotouristique et en partenariat avec les résidents des municipalités qu'elle dessert.
- que nous sommes catégoriquement opposés à tout développement immobilier sur le territoire du CTEL et sur les terres intra municipales qui bornent le CTEL.
- que nous demandons à la MRC de maintenir l'accès principal du CTEL à son endroit actuel.

L'assemblée invite les membres à s'abonner au CTEL. Pierre Turcotte va vérifier comment on peut le faire.

Pierre Turcotte mentionne aussi que l'une des façons de limiter le développement immobilier au lac pourrait être d'acheter des terrains de l'autre côté de notre route. Il contactera la MRC à ce sujet et nous transmettra les informations.

## **10 Cogeco**

Le projet continue. Cogeco cherche des moyens de réduire les coûts. Il manque 6 poteaux sur la route de St-Faustin. Il y a 38 projets semblables au Québec.

## **11 Comité exécutif**

M. Trudel propose Pierre Cossette lequel est élu à l'unanimité.

## **12 Fête annuelle du lac Sauvage**

Lyne Brisebois et Jean-Claude Barbe proposent de tenir la fête annuelle chez eux. Les membres présents sont d'accord pour un autre méchoui. Le porc est la pièce de viande qui est la plus avantageuse au niveau du rapport qualité coûts. Il est proposé qu'avec la feuille d'inscriptions on demande des volontaires pour aider lors de la journée de la fête. Micheline Van-Erum fera le suivi.

### **13 Traversée du lac**

Nicole Cormier explique qu'elle organise une autre traversée du lac dimanche le 6 septembre, probablement en fin d'après-midi (heure à confirmer). Le départ aura lieu au milieu du lac et on se rend jusqu'au quai de Pierre Cossette au fond du lac. Ceux qui sont intéressés doivent en informer Nicole Cormier.

### **14 Varia**

Nettoyage des embarcations : Pierre Cossette explique qu'il est très dangereux de mettre à l'eau des embarcations qui ont été mises à l'eau à d'autres endroits. Pierre va transmettre, par le biais du journal Le Huard, les informations utiles à cet item et propose de mettre une affiche à l'entrée du lac pour aviser les visiteurs et résidents.

M. Dubé aura 105 ans au mois d'août. L'hommage qui sera préparé nous sera envoyé pour publication dans le prochain Huard.

Commentaire est fait sur la mise à jour du bottin téléphonique. Pierre transmettra le bottin téléphonique sous format PDF aux membres en règle.

Nicole Trudel explique qu'il lui fait plaisir de s'occuper de la vidange des fosses septiques et elle explique le type de vidange.